



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 novembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 novembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 novembre 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – VOLET EMPLOI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2014-2020 - PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2014-2020

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Eric PERSAIS, Yamina BOUDAHMANI à Agnès JARRY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Dany BREMAUD, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Alain LIAIGRE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Luc DELAGARDE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Sylvie DEBOEUF par Geneviève COUTINOT

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C34-11-2014-DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 NOVEMBRE 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – VOLET EMPLOI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2014-2020 - PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2014-2020

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralise le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion partage la responsabilité du RSA entre l'État et le département, et nomme le département «chef de file» dans la définition, la mise en œuvre et la coordination des politiques d'insertion.

Elle invite l'ensemble des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation à partager leurs objectifs et à articuler leurs interventions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires.

Le pacte territorial d'insertion (PTI) s'articule étroitement avec le programme départemental d'insertion (PDI) qui précise la nature des actions d'insertion et leurs modalités de coordination pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA. Il s'agit d'un document stratégique, partenarial. Il n'implique pas de financement de la part du département autre que celui d'ores et déjà mobilisé au titre du PDI. Pour 2014/2020, à la différence du précédent PTI, celui-ci ouvre des pistes d'actions pour les publics qui ne perçoivent pas le RSA, sans pour autant mobiliser de financement du Conseil général.

L'enjeu du pacte est de :

- mobiliser les compétences de l'ensemble des partenaires, organiser la convergence de leurs actions dans le respect des rôles et missions de chacun
- permettre d'engager une coordination permanente des acteurs afin d'apporter les réponses les plus adaptées et complètes possibles aux personnes dans la mise en œuvre de leur parcours d'insertion.

Ce nouveau PTI est défini pour la période 2014-2020. Sa mise en œuvre est calée avec la période de programmation du Fonds Social Européen, partenaire financier important des politiques territoriales d'insertion.

Il s'agit de passer d'une logique de financement de l'offre à une coordination des différents acteurs et initiatives au service des parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le PTI a été construit pour être évolutif tant au niveau de ses orientations que dans le partenariat qu'il met en œuvre.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ce Pacte Territorial d'Insertion avec le Conseil général sur la période 2014-2020.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué